



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Les 9, 10 et 11 juillet 2024, Montréal (QC)

Résolution n° 59/2024

TITRE: Appui politique à la sécurité énergétique des Premières Nations de la Saskatchewan

OBJET: Énergie, Infrastructures, Développement économique

PROPOSEUR(E): Edwin Ananas, Chef, Nation crie de Beardy's and Okemasis' (Sask.)

COPROPOSEUR(E): Melissa Tavita, Cheffe, Première Nation de Muscowpetung Saulteaux (Sask.)

DÉCISION: Approuvé par consensus par le Comité exécutif de l'APN

ATTENDU QUE :

- A. En vertu de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (Déclaration des Nations Unies) :
- i. Article 23 : Les peuples autochtones ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions.
- B. En raison de la hausse des prix du chauffage domestique et de l'électricité, des conditions inadéquates des logements, attribuables au surpeuplement et à la baisse de la qualité et de la quantité des logements disponibles, ainsi que du manque d'outils de programmation de l'efficacité énergétique pour les ménages des Premières Nations, il faut immédiatement installer un service de gaz naturel et les infrastructures connexes pour les Premières Nations qui ne bénéficient pas actuellement des avantages de cette source d'énergie renouvelable pour le chauffage.
- C. La First Nations Power Authority (FNPA), créée en 2011 pour contribuer à l'écologisation du réseau électrique, est la seule entité à but non lucratif d'Amérique du Nord détenue, dirigée et contrôlée par des Autochtones, qui met au point des projets énergétiques avec des communautés autochtones pour le compte de ses 165 membres particuliers des Premières Nations et de ses membres industriels.
- D. En avril 2024, la FNPA a signé un protocole d'entente avec SaskEnergy pour promouvoir la réconciliation économique et une participation concrète aux initiatives d'énergie propre, faciliter la collaboration entre

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 9^e jour d'août 2024 à Ottawa (Ontario)

Cindy Woodhouse

CINDY WOODHOUSE, CHEFFE NATIONALE

59 – 2024

Page 1 de 2

SaskEnergy, la FNPA et les Premières Nations de la Saskatchewan et aider à accroître la participation économique dans le cadre d'initiatives sur l'énergie propre.

- E. Les parties susmentionnées ont participé à une table ronde sur le leadership avec la Cheffe nationale de l'APN, Cindy Woodhouse, afin de repérer et d'examiner des sources d'énergie renouvelable pour le chauffage et des solutions pour les communautés rurales des Premières Nations dans le but de renforcer la sécurité énergétique, de promouvoir les programmes d'efficacité énergétique et la planification énergétique communautaire pour les communautés des Premières Nations, en particulier celles qui n'ont pas accès au gaz naturel, et d'aider les communautés des Premières Nations à utiliser le gaz naturel dans le cadre de leur transition vers une énergie plus propre.

POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :

1. Enjoignent à la Cheffe nationale et au Comité exécutif de l'Assemblée des Premières Nations (APN) d'exprimer, au moyen de lettres adressées à Services aux Autochtones Canada et à d'autres ministères fédéraux pertinents, leur soutien aux Premières Nations de la Saskatchewan qui souhaitent l'installation, le transport et la prestation de services de gaz naturel dans ces communautés, le cas échéant.
2. Demandent au gouvernement du Canada et à la province de la Saskatchewan d'appuyer la création d'un Groupe de travail des Premières Nations de la Saskatchewan chargé de désigner des partenaires de financement fédéraux et provinciaux et de collaborer avec eux, de travailler avec les Premières Nations, la First Nations Power Authority et SaskEnergy ainsi que d'élaborer un plan visant à étendre les infrastructures de gaz naturel à chaque Première Nation participante.
3. Enjoignent à l'APN de demander au gouvernement fédéral d'améliorer immédiatement l'accès des Premières Nations à des soutiens financiers par l'intermédiaire du Fonds pour l'électricité de l'avenir d'Environnement et Changement climatique Canada et du Fonds d'infrastructure des communautés autochtones de Services aux Autochtones Canada, afin de s'assurer qu'elles puissent établir de meilleures mesures de sécurité énergétique, comme le chauffage domestique au gaz naturel, accéder aux programmes d'efficacité énergétique offerts et encourager des champions de l'énergie communautaire pour faciliter la tenue d'autres initiatives de sécurité et d'efficacité énergétiques.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 9^e jour d'août 2024 à Ottawa (Ontario)

Cindy Woodhouse

CINDY WOODHOUSE, CHEFFE NATIONALE

59 – 2024

Page 2 de 2